



**Convention sur la conservation  
des espèces migratrices  
appartenant à la faune sauvage**

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

Distr. GENERAL

UNEP/CMS/Conf.7.6.1  
10 Septembre 2002  
Point 11a de l'ordre du  
jour

---

SEPTIÈME SESSION DE LA  
CONFERENCE DES PARTIES  
Bonn, 18-24 septembre 2002

**SYNTHESE DES RAPPORTS DES PARTIES**  
*(Préparée par le PNUE-CMSC, en consultation avec le Secrétariat)*

Historique

1. Conformément aux termes de la Résolution 6.5 (Le Cap, 1999), le Secrétariat de la CMS a chargé le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature (PNUE-CMSC) du PNUE de préparer une synthèse des rapports annuels adressés à la CMS et aux Accords connexes<sup>1</sup>. Cette synthèse comportait les rapports soumis par les Parties à la CMS et aux Accords associés entre 1988 et 2001. L'exercice a regroupé d'une façon synoptique une multitude de renseignements sur les activités, connaissances, forces et besoins des Parties à la CMS. Il continue de fournir une base pour l'harmonisation du système de rapports au sein de la CMS et en relation avec d'autres conventions et accords.

2. En décembre 2001, le Secrétariat de la CMS a présenté la synthèse 1988-2001 des rapports des Parties au Comité permanent de la CMS. Ensuite, le Comité a mandaté le Secrétariat de poursuivre cet exercice pour 2002, offrant aux Parties la perspective d'utiliser un nouveau format de rapports sur une base volontaire et à titre d'essai (le document UNEP/CMS/Conf. 7.6.2 s'y réfère).

3. La présente synthèse couvre les informations fournies dans les 32 rapports *actuels* reçus par le Secrétariat jusqu'au 31 juillet 2002. Les informations issues des rapports nationaux 2002 ont été compilées dans une base de données et également intégrées dans le nouveau *Système d'information de la CMS* (Document UNEP/CMS/Conf. 7.6 s'y réfère). Ainsi sont regroupées les données de différentes organisations d'experts, les connaissances obtenues au sein de la CMS et d'autres conventions relatives à la diversité biologique, et les informations fournies à la CMS par les Parties moyennant leurs rapports nationaux. Le prototype du Système d'information de la CMS est disponible pour consultation sous l'adresse web ci-après:

<http://www.unep-wcmc.org/cms/ims.htm>.

4. La présente synthèse donne une vue générale de l'état des données fournies par les Parties en 2002, suivant le format du système de rapports nationaux. La Partie I résume les informations générales continues dans les rapports, tandis que la Partie II résume les renseignements reçus sur les espèces inscrites à l'Annexe I.

---

<sup>1</sup> Cette synthèse et le Système d'information de la CMS ont été élaborés par le PNUE-CMSC au titre du contrat MS/6020-01-01-22 de la CMS, Développement de la gestion de l'information (phase II). La synthèse a été compilée et éditée par Karen Simpson, Harriet Gillett et Gerardo Fragoso. Paul Birrell et James O'Carroll ont mis au point la base de données des rapports des Parties et l'interface Internet du Système d'information de la CMS, en collaboration avec Gerardo Fragoso et Harriet Gillett. Le projet a été géré par Gerardo Fragoso. Douglas Hykle a donné des conseils et des orientations.

## Vue générale

5. Trente-deux Parties ont fourni des rapports nationaux - couverts par la présente synthèse - pour inclusion dans le Système d'information de la CMS. Il s'agit des Parties suivantes:

Australie	Hongrie	Pologne
Bénin	Israël	Portugal
Bulgarie	Jordanie	Sénégal
Burkina Faso	Kenya	Slovaquie
Tchad	Lettonie	Suisse
Chili	Mali	Tanzanie
Congo	Moldavie	Togo
République tchèque	Monaco	Tunisie
Danemark	Maroc	Royaume-Uni
Communauté européenne	Nouvelle-Zélande	Uruguay
Guinée	Norvège	

Vingt-trois Parties ont utilisé le nouveau format pour leurs rapports nationaux.

6. Comme le démontre l'échantillon des renseignements compilés sur des espèces particulières et certaines questions (de même que celui que comporte la synthèse 1988-2001), cet effort permet de fournir des informations précieuses que l'on ne trouve pas aisément ailleurs. Il s'agira là, en tenant aussi compte du fait que toutes ces informations seront disponibles en ligne, d'une occasion sans précédent pour surveiller la mise en application de la Convention à travers les régions et dans le temps.

7. D'autre part, le taux de réponse traditionnellement faible et, en particulier, les renseignements minimums fournis par certaines Parties, ne constituent toujours pas une base adéquate pour formuler des recommandations substantielles en vue de la mise en application de mesures au profit des espèces migratrices. La force du Système d'information de la CMS et les conclusions de la synthèse des rapports des Parties dépendent essentiellement de l'exhaustivité et de la ponctualité des informations soumises par l'ensemble des Parties.

## Actions requises

Les Parties qui n'ont pas encore soumis leurs rapports nationaux 2002 sont instamment encouragées à les soumettre, sous forme électronique et en utilisant le format de rapport national, avant le 30 novembre 2002 afin que la synthèse soit aussi complète et utile que possible.

## Analyse détaillée

8. En général, les réponses des Parties à chaque section du format de rapports nationaux étaient limitées. Souvent, les renseignements fournis étaient maigres, et dans bon nombre de cas les réponses à des questions particulières faisaient défaut, même quand elles étaient pertinentes pour la Partie en question.

9. Des résumés pour chaque section du rapport figurent ci-dessous. Les chiffres sur le nombre des Parties ayant répondu à chaque section et les réponses détaillées des Parties sont indiqués ci-après:

- Partie I: Informations sur les questions générales (points I, III, IV, V, VI et VII ci-après)
- Partie II: Détails sur chaque espèce inscrite à l'Annexe I (voir point II ci-après)

## **I. Aperçu taxonomique général: Groupes taxonomiques supérieurs d'un intérêt spécifique pour la CMS**

10. Le nombre des Parties ayant répondu aux questions relatives à chaque groupe (sur un maximum possible de 80 Parties) est: oiseaux (25); mammifères marins (20) et tortues marines (19); mammifères terrestres (autres que les chauves-souris) (11); chauves-souris (8); « autres » (3).

11. Les informations les plus détaillées ont été fournies pour les groupes ayant fait l'objet de la plupart des réponses, à savoir les oiseaux, les mammifères marins et les tortues marines. Le taux de réponse le plus élevé concernait les questions relatives à la législation, avec moins de commentaires sur les obstacles à la migration. En général, les données sur les obstacles à la migration étaient accompagnées d'informations sur des mesures prises en vue de surmonter ces obstacles et sur le soutien nécessaire à cet effet.

12. Les obstacles à la migration indiqués le plus souvent pour chaque groupe étaient:

- Oiseaux: détérioration de l'habitat/perte de l'habitat
- Mammifères marins: interaction avec la pêche/prises accidentelles
- Tortues marines: interaction avec la pêche/prises accidentelles
- Mammifères terrestres (autres que les chauves-souris): destruction de l'habitat/chasse & braconnage/obstruction des itinéraires de migration
- Chauves-souris: détérioration de l'habitat/perte de l'habitat
- "Autres": (seulement une Partie a répondu)

13. De façon similaire, les Parties ayant répondu aux questions concernant les actions prises pour contrôler les facteurs qui mettent en danger ou risquent de mettre en danger les espèces migratrices, avaient aussi tendance à fournir des renseignements sur les facteurs susceptibles de limiter ces actions et sur le type de soutien nécessaire. La réponse aux questions sur les dérogations à l'interdiction de prélèvement des oiseaux était généralement bonne.

14. Les rapports fournissent des renseignements sur une large gamme de mesures prises, y compris la promulgation de lois, la surveillance et la création de zones protégées.

## **II. Informations fournies concernant les espèces inscrites à l'Annexe I**

15. Le nombre des Parties dont le rapport traite chaque espèce est régulièrement très faible. Jusqu'à présent, 25 espèces figurant à l'Annexe I n'ont point fait l'objet d'un rapport des Parties. En général, les rapports fournissent peu de détails, les informations les plus détaillées se référant probablement aux tortues marines et aux mammifères marins. Ce manque d'informations rend difficile l'identification des tendances pour la plupart des espèces. Les résumés des commentaires reçus par les Parties<sup>1</sup> ayant fait un rapport sont incorporés à la Partie II.

16. Les Parties ont identifié plusieurs facteurs limitant les activités en faveur de la conservation des espèces inscrites à l'Annexe I. Le manque de ressources financières est le motif d'inactivité avancé le plus souvent pour la période couverte par le rapport. D'autres facteurs comportent le manque de personnel, le manque de formation, une assistance technique inappropriée et l'insuffisance des équipements.

---

<sup>1</sup> Des discussions seront menées avec le Royaume-Uni afin d'identifier la meilleure façon dont le nouveau format de rapports pourrait être utilisé pour les territoires dépendants ou d'outre-mer. Les informations fournies dans le rapport soumis par le Royaume-Uni ne sont donc pas encore incluses dans les résumés relatifs aux espèces spécifiques inscrites à l'Annexe I.

### III. Développement d'Accords et de Mémoires d'Accord au titre de la CMS

17. Le nombre des Parties ayant rapporté leur participation à la mise au point de nouveaux instruments au titre de la CMS pour chaque groupe est très faible: oiseaux (8); mammifères marins (6); tortues marines (6); mammifères terrestres (autres que les chauves-souris) (2); chauves-souris et « autres » (aucune).

18. Trois Parties ont rapporté leur participation à l'AEWA et quatre ont indiqué leur participation à ACCOBAMS. La plupart des renseignements fournis concernaient probablement le développement des deux MoU sur les tortues marines de l'océan Indien et de l'Asie du Sud-Est et de la côte atlantique de l'Afrique.

### IV. Inscription d'autres espèces migratrices aux Annexes de la CMS

#### Annexe I

19. Cinq Parties ont indiqué d'être des Etats de l'aire de répartition pour des espèces migratrices en danger qui ne figurent pas encore aux Annexes de la CMS et dont l'inscription à l'Annexe I serait appropriée. Les espèces ayant fait l'objet d'un rapport comportent:

Oiseaux (5 espèces): *Podiceps cristatus*, *Oxyura maccoa*, *Glareola nuchallis*, *Rynchops flavirostris*, *Grus carunculatus*

Mammifères marins (8 espèces): *Balaenoptera physalus*, *Physeter catodon*, *Caperea marginata*, *Balaenoptera bonaerensis*, *Balaenoptera edeni*, *Balaenoptera borealis*, *Balaenoptera acutorostrata*, *Dugong dugon*

Mammifères terrestres, autres que les chauves-souris (2 espèces): *Gazella rufifrons*, *Taurotragus derbianus derbianus*

Autres (1 espèce): *Carcharodon carcharias*

Dans chaque cas, sauf celui du Petit rorqual (*Balaenoptera acutorostrata*), la Partie fournit des renseignements sur les activités en cours ou sur le soutien nécessaire pour l'inscription des espèces.

#### Annexe II

20. Quatre Parties ont indiqué d'être des Etats de l'aire de répartition pour des espèces migratrices en danger qui ne figurent pas encore aux Annexes de la CMS et dont l'inscription à l'Annexe II serait appropriée. Les espèces ayant fait l'objet d'un rapport comportent:

Mammifères marins (7 espèces): *Balaenoptera physalus*, *Balaenoptera borealis*, *Physeter catodon*, *Balaenoptera bonaerensis*, *Balaenoptera edeni*, *Caperea marginata*, *Orcinus orca*

Oiseaux (4 espèces): *Haematopus ostralegus*, *Burhinus oedicephalus*, *Bostrychia olivacea*, *Streptopelia turtur*

Autres (2 espèces): *Carcharodon carcharias*, *Rhincodon typus*

Dans chaque cas, la Partie fournit des renseignements sur les activités en cours ou sur le soutien nécessaire pour l'inscription des espèces. Deux Parties rapportent les activités en cours (couvrant

11 espèces) et deux autres pays signalent leur besoin en matière de soutien par rapport à deux espèces (Requin-baleine *Rhincodon typus* et Tourterelle des bois *Streptopelia turtur*).

## **V. Télémétrie par satellite et d'autres techniques de télédétection**

21. Douze Parties ont signalé que des projets pertinents avaient été réalisés, et chaque Partie a fourni au moins quelques renseignements sur ces projets. Dans neuf cas sur les douze mentionnés les renseignements étaient fournis sous forme de déclarations très brèves indiquant que des recherches avaient été menées. Seulement un rapport a fourni des résumés détaillés sur les projets réalisés, y compris les résultats, et deux autres Parties ont fourni des résumés de leurs recherches.

22. La majorité des réponses concernaient les oiseaux (8 Parties), avec l'accent mis sur les travaux relatifs aux albatros (3 Parties). Quatre Parties ont indiqué des activités en relation aux tortues marines et aux mammifères terrestres (autres que les chauves-souris). Aucune activité n'a été signalée sur les chauves-souris ou sur « d'autres espèces ».

## **VI. Mobilisation de ressources**

23. Dix-huit Parties ont indiqué que des ressources financières ont été débloquées pour des mesures de conservation dont bénéficient directement les espèces migratrices. Presque toutes les Parties fournissent des détails concernant ces activités allant du financement en faveur d'espèces individuelles aux contributions générales par l'intermédiaire des collectivités de droit public. Cinq Parties rapportent des contributions financières volontaires destinées à d'autres pays et six signalent de la fourniture d'assistance technique/scientifique. Trois Parties signalent l'attribution de moyens financiers par le Fonds d'affectation spéciale de la CMS, avec des détails sur la façon dont ces moyens ont été dépensés. La plupart des réponses (15 Parties) portaient sur l'assistance/soutien financiers à partir des sources hors de la Convention, toujours accompagnées de détails sur le financement et les activités réalisées.

## **VII. Mise en œuvre des résolutions et recommandations**

24. Onze Parties ont fourni des renseignements sur la mise en application des résolutions et recommandations substantielles et opérationnelles. Les commentaires formulés par chaque Partie par rapport aux Résolutions 6.1 à 6.4 et Recommandations 6.3 à 6.5 sont résumés dans la Partie I. Les renseignements ayant pu être rapportés dans ce contexte ont probablement été incorporés dans d'autres sections. C'est peut-être une des raisons pour le taux de réponse particulièrement faible dans cette section.

### Conclusions générales sur le processus: propositions en vue d'améliorer les rapports à l'avenir

25. En général, l'utilisation du nouveau format de rapports nationaux semble avoir favorisé des réponses plus exhaustives et précises de la part des Parties. Les Parties *n'ayant pas* utilisé le nouveau format ont souvent omis des contributions sur plusieurs questions mentionnées dans la présente synthèse. Les recommandations suivantes devraient aussi être prises en compte dans la discussion du document UNEP/CMS/Conf. 7.6.2 (format proposé pour les rapports nationaux).

a) La qualité des informations fournies dans les rapports nationaux

Bon nombre des contributions fournies dans les rapports soumis jusqu'à ce jour sont extrêmement succinctes, empêchant parfois même l'élaboration de conclusions significatives

relatives à des régions, thèmes ou taxons. Le formulaire de rapports devrait comporter une déclaration encourageant les Parties à répondre à toutes les questions (puisque l'on ne peut pas supposer que l'absence de réponses signifie nécessairement que aucune activité n'a été réalisée), et à fournir plus de réponses exhaustives. Des résumés des activités plutôt que des déclarations individuelles seraient utiles, de même que plus de renseignements sur les facteurs limitant les mesures et le soutien nécessaire pour surmonter ces facteurs.

Il serait utile de doter la version électronique du nouveau format de rapports de touches « aide » pour chaque section. Il s'agirait d'un moyen efficace pour favoriser des réponses plus claires et des exemples du type et de la qualité des contributions attendues sous chaque thème. Ces exemples peuvent être extraits de certains rapports existants, qui dans plusieurs cas ont fourni des contributions louables.

b) Zones protégées

Certaines Parties ont spontanément fourni des renseignements sur les questions en rapport avec les zones protégées pertinentes pour les espèces migratrices. Il est proposé d'inclure une section thématique dans le rapport afin de permettre et d'encourager des contributions concernant ce thème.

c) Commentaires divers

Plusieurs Parties ont fourni des renseignements sur des thèmes associés qui n'avaient pas une place désignée dans le format actuel. Il pourrait donc être utile d'inclure une section afin de pouvoir faire des commentaires divers pour chaque groupe majeur inscrit à l'Annexe I.

d) Renvois

Le format pour les rapports nationaux exige des Parties de rapporter par espèce, par groupe taxonomique supérieur et par thème. Il pourrait être utile si le nouveau format de rapports encourageait les Parties à fournir des renvois aux sections si besoin est afin d'éviter la duplication des réponses.

e) Développement d'Accords

Apparemment, il y avait confusion entre la mise en place des processus nationaux nécessaires pour la *participation* à un Accord négocié, et le lancement du *développement et de la négociation* de l'Accord proprement dit. Les rubriques/questions dans les sections relatives aux Accords pourraient être amendées en vue d'améliorer la clarté.

f) Résolutions et recommandations

Il peut être utile de spécifier plus explicitement dans un format de rapports les aspects de la mise en application des différentes résolutions et recommandations devant faire l'objet d'un rapport des Parties.